



COMPTE-RENDU - CONSEIL DU 30 JUIN 2015 – EURRE

41 PRÉSENTS :

MMES CASTON J., PICCHI I., CHALEAT R., MARTIN B., PARET M., BOUVIER M., DESAILLOUD V., LIARDET C., PIERI A., PASQUET N.

MM. CHAGNON JM., JAY M., AUDRAS G., ANDRE P., LOTHE J., VIGNE M., SERRET J., BALZ R., MOREL L., ARNAUD R., BONNET C., HILAIRE JL, BERNARD O., FAYARD F., DERE L., PLANET F., AURIAS C., FAYOLLET J., MACAK JP., MACLIN B., COMBE C., TRICHARD C., POURRET G., DRUGUET R., GILES M., DU GARREAU DE LA MECHENIE X., GILLES D., PERVIER Y., KRIER S., CHAREYRE E., LE BOUCHER D'HEROUVILLE C.

8 ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

MMES MATHIEU C., BOYRON C., DILLE Y., FAURIEL H.
MM DELALLE B., ESTEOLLE R., VAUCOULOUX M., VENEL G.

9 ABSENTS EXCUSES :

MME BESSON C., GRANGEON S.
MM CROZIER G., CARRERES B., FAVRE M., MALSERT A., BOUVIER JM., FREYDT A., FANGEAT B.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

I / POLE ENVIRONNEMENT

1. Validation du modèle économique de la SEM Val de Drôme Développement pour exploitation du 1er lot de 10 unités photovoltaïques
2. Toitures photovoltaïques : validation du modèle d'occupation temporaire du domaine public proposé par la SEM Val de Drôme Développement
3. TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte) : présentation du contenu de la convention cadre avec le Ministère

II / POLE RESSOURCES

Administration générale

4. Rapport d'activités 2014 : présentation
5. Rapport annuel 2014 du service gestion des déchets : présentation
6. Association Biovallée : modification de la représentation

Finances

7. Approbation du Compte de Gestion 2014
8. Approbation Compte Administratif 2014 et affectation des résultats
9. Budget supplémentaire 2015

Ressources humaines

10. Travailleur social : convention de mise à disposition CCAS

III / POLE COMMUNES ET TERRITOIRES

11. Schéma de mutualisation : approbation du rapport relatif à l'état des mutualisations

IV / POLE SOLIDARITES

12. EAJE (Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants) : approbation du règlement de fonctionnement modifié
13. Maison des bambini : approbation convention mise à disposition de matériel

OJ COMPLEMENTAIRE - ECONOMIE

14. Point 14 - PAEC Natura 2000 : portage et demande de subvention
15. Point 15 : Chargé de mission "animation agri-environnement" : création d'un poste

Monsieur le Président souhaite un prompt rétablissement à Monsieur Jean Marc Bouvier, momentanément souffrant.

Par ailleurs, il souhaite la bienvenue à Madame Cécile Bourdel, conseillère sociale intercommunale arrivée depuis peu à la CCVD. Elle circulera dans toutes les communes ; merci de lui réserver un bon accueil.

Elle se présente à l'assemblée et précise qu'elle a travaillé auparavant au CCAS de Lorioi pendant 28 ans.

Les comptes-rendus des conseils du 31 mars et 26 mai n'appelant aucune remarque, sont approuvés.

I – ENVIRONNEMENT

Points 1 et 2

- Validation du modèle économique de la SEM Val de Drôme Développement pour exploitation du 1er lot de 10 unités photovoltaïques
- Toitures photovoltaïques : validation du modèle d'occupation temporaire du domaine public proposé par la SEM Val de Drôme Développement

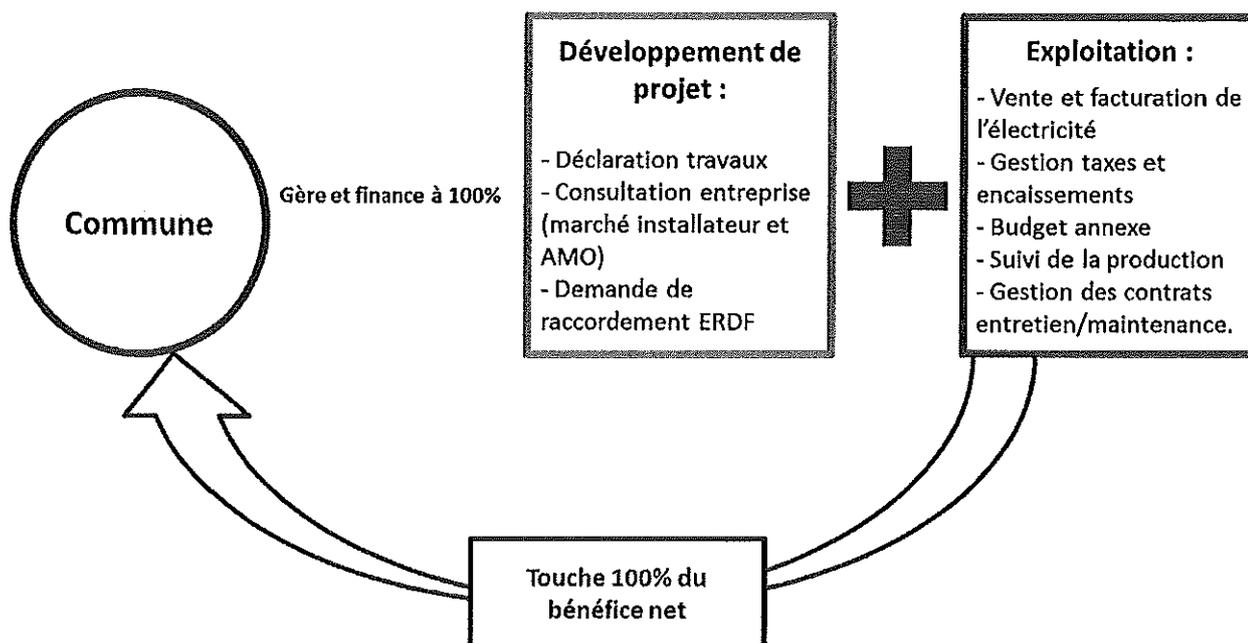
En l'absence excusée de Monsieur Jean Marc Bouvier, le Président passe la parole à Madame Marianne Breton.

A l'aide d'un powerpoint, elle rappelle le cadre choisi pour les projets photovoltaïques (PV) :

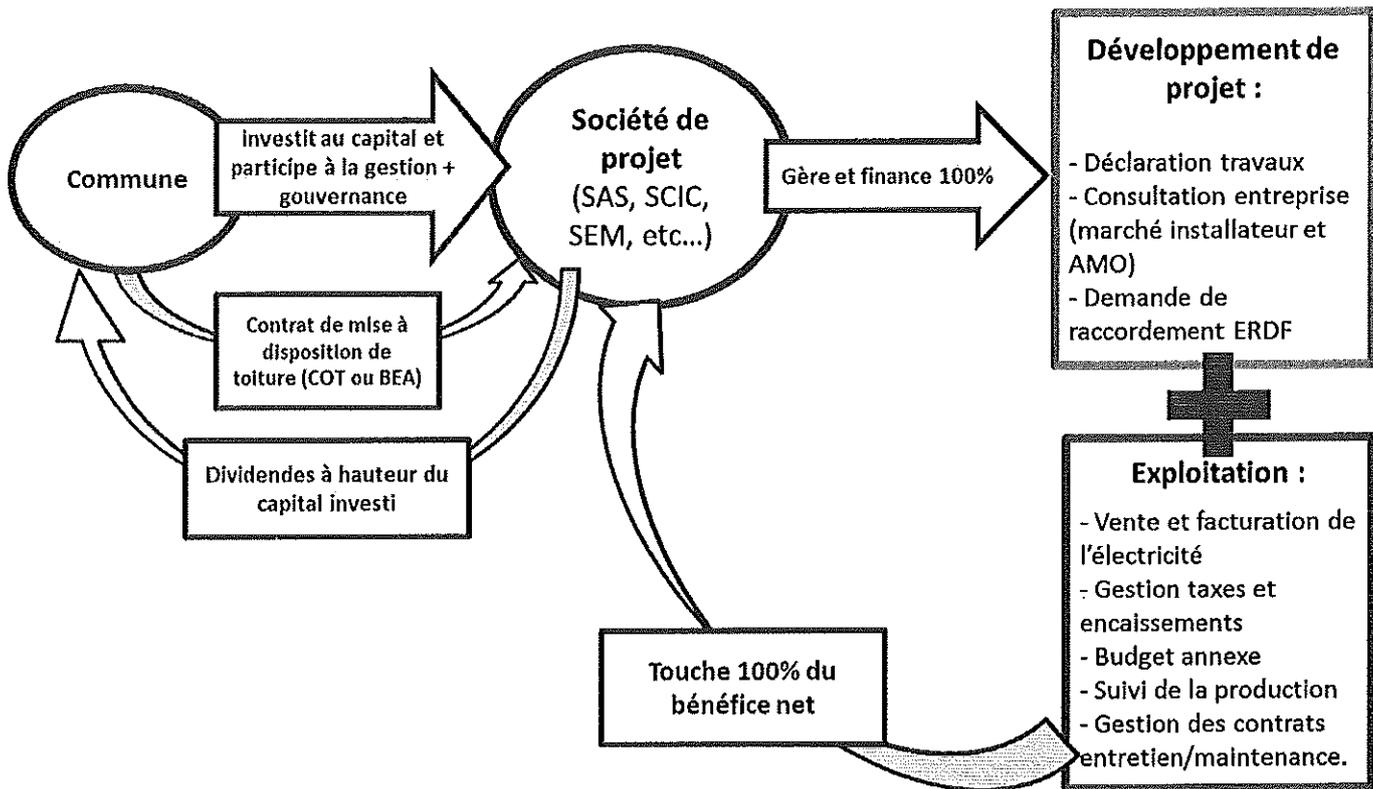
- La CCVD porte les études de conception (TALEV) (+ recherche financement pour étude structure)
- Ainsi que le poste de développeur EnR qui appuie les communes et la SEM dans les démarches (exemple : approche ABF)

3 options de portage pour les communes :

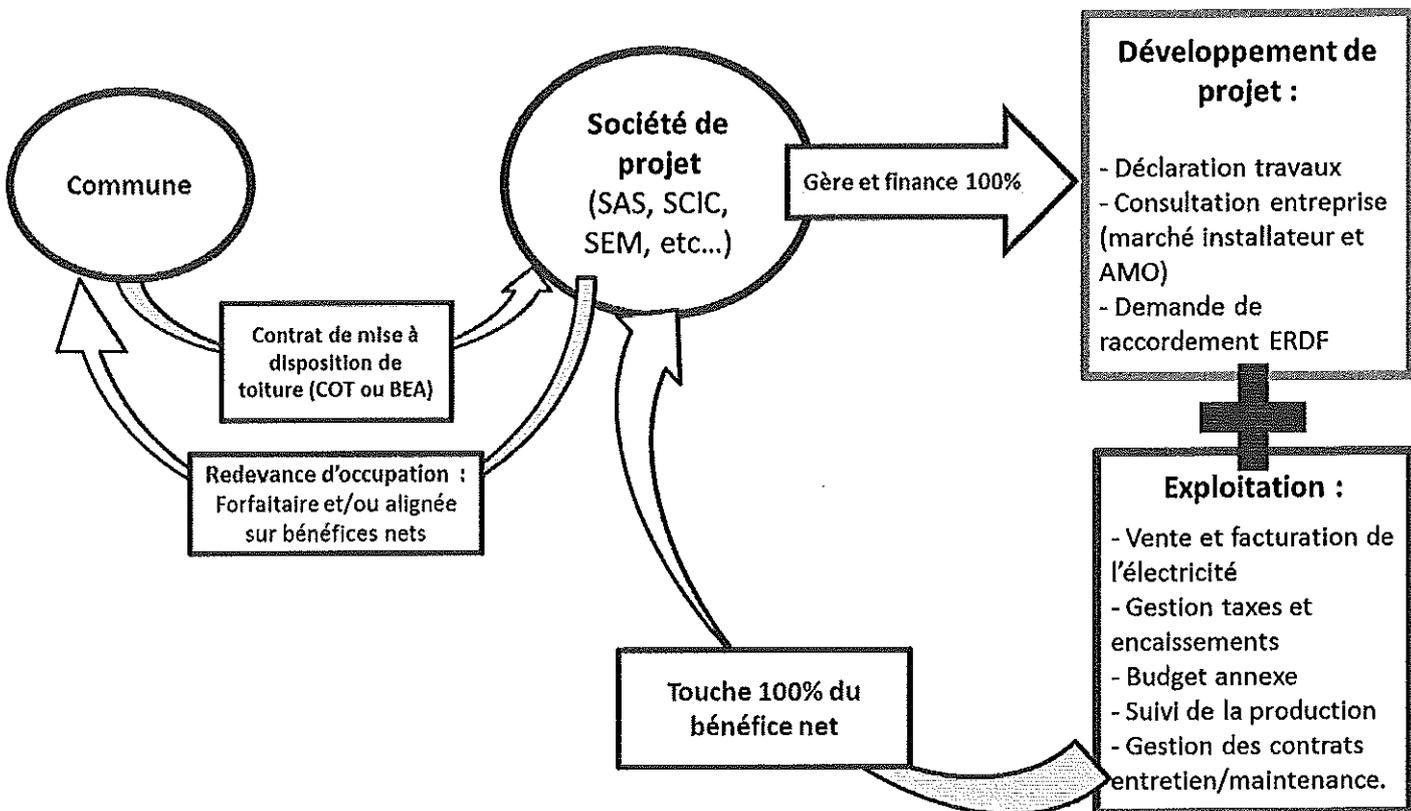
Montage 1 :



Montage 2 : co investissement

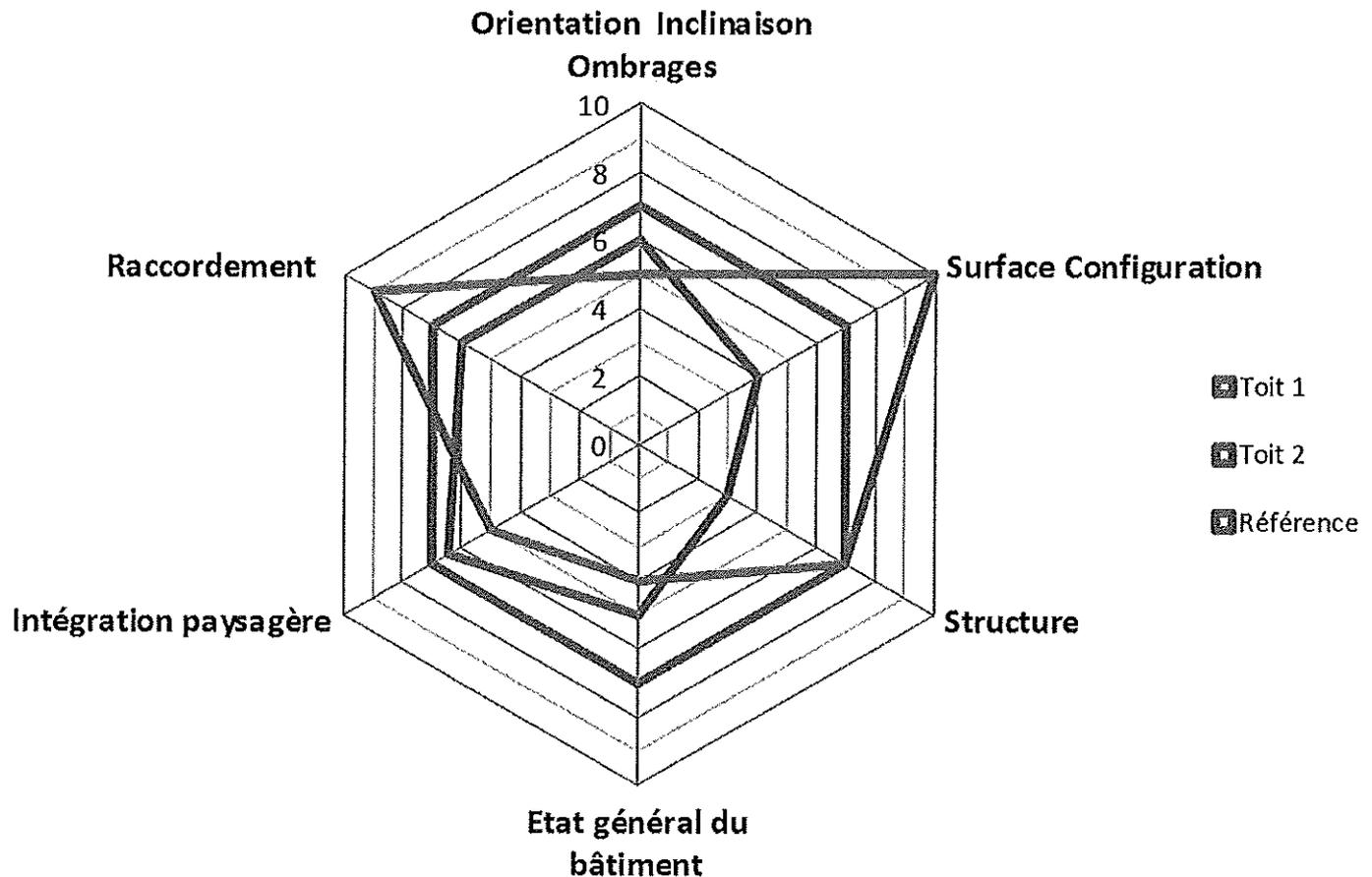


Montage 3 : location des toits



Elle présente ensuite le projet de modèle économique de la SEM V2D (Val de Drôme développement) :

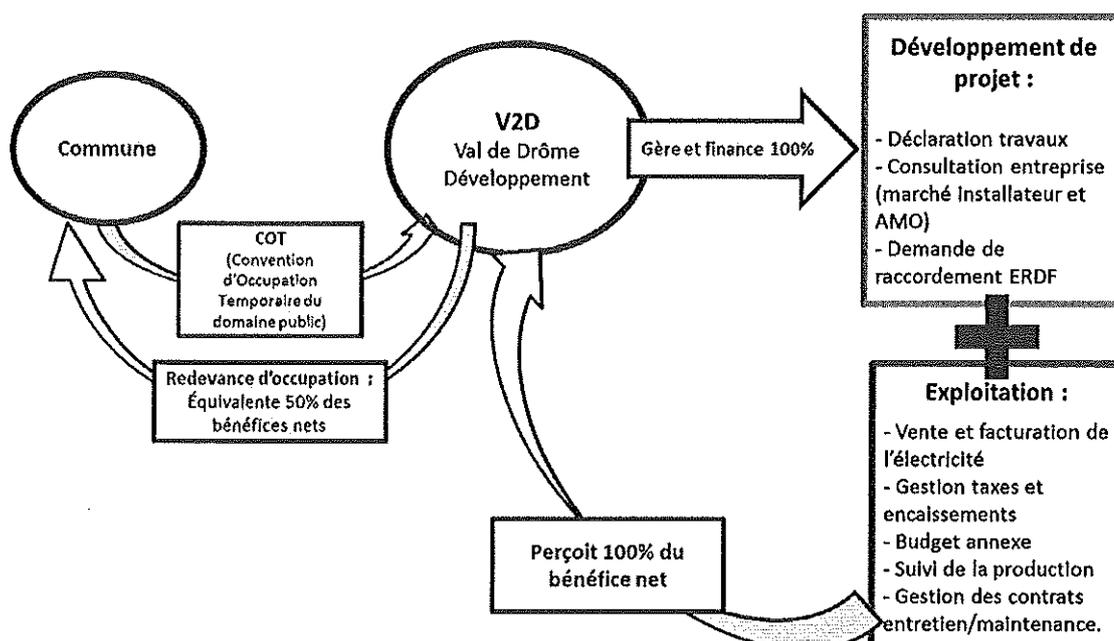
Sélection des toits :



Liste des toits étudiés à ce stade :

- 14 bâtiments étudiés (4 à Loriol : école J Ferry, services techniques, salle Rugby, ateliers relais ; 2 à Montoisson : école et microcrèche ; 3 à Livron : écoles Eluard et St Genys ; 5 à Alex : services techniques, mairie, école primaire, aquarium et école maternelle)
- 4 études structure à réaliser (services techniques Loriol et Alex, ateliers relais, gymnase)
- Frais de renforcement de structure : aléatoires

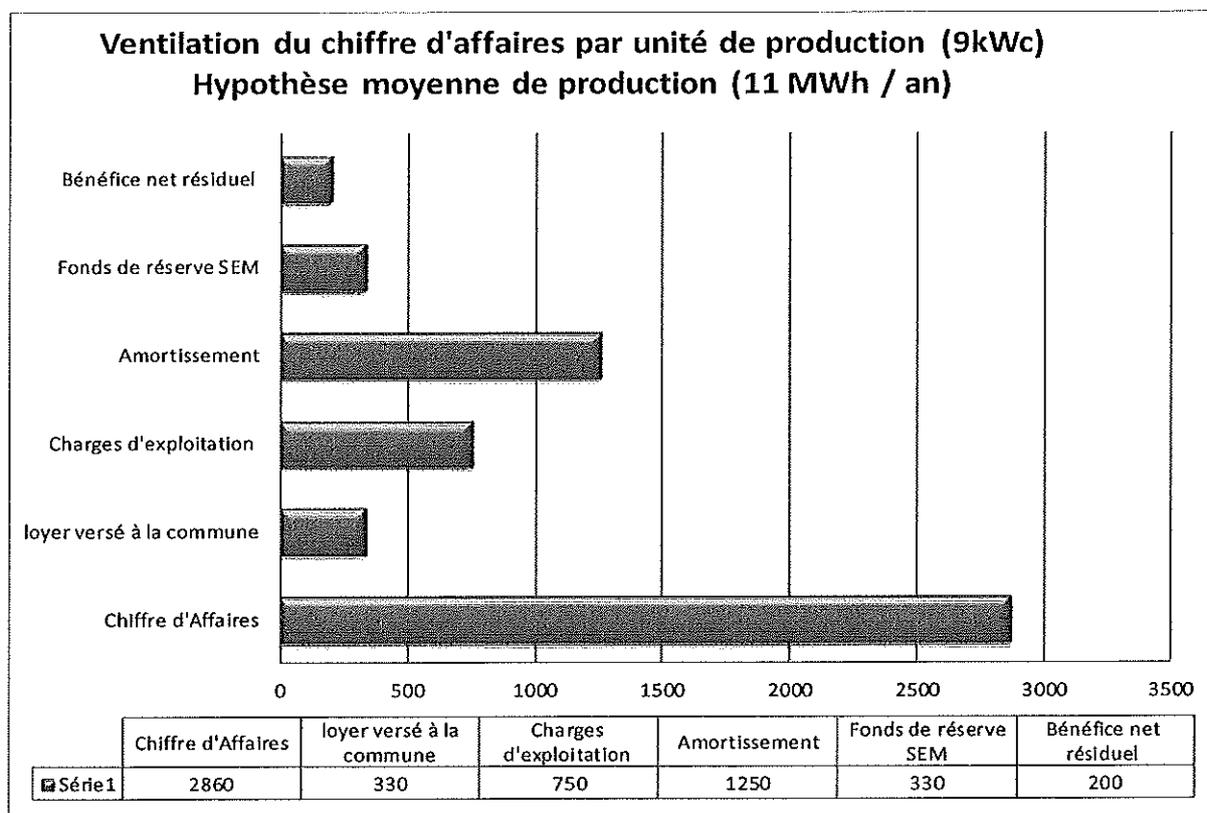
Gestion des projets PV par la SEM V2D



Détail répartition du chiffre d'affaires

Pour chaque kWh facturé à EDF (26 c€) :

- 3 c€ de loyer (commune)
- 3 c€ de réserve (SEM)
- charges d'exploitation
- amortissement
- Le reste : bénéfice net résiduel (à répartir entre SEM et commune à 50/50)



Modèle économique pour 10 bâtiments

- Puissance : **86kWc**
- Production : **110 MWh**
- Investissement total : **250k€** soit environ **2,9€/Wc**
- TRI : **3 %** - TRB : **15 ans**
- Bénéfices nets cumulés à 20 ans : **29k€**

Convention d'occupation temporaire

- Nécessaire pour autoriser la SEM à réaliser les démarches
- Fixe et autorise le mode de répartition des retombées économiques
- Encadre les responsabilités sans transfert de propriété

Prochaines étapes

- Poursuite des études de conception + études structure
- Échange avec ABF
- Délibération dans les communes : choix réalisation et portage
- Démarches : DP ; raccordement ; marché REM (réalisation ; entretien ; maintenance).
- CHANTIER : 3 jours / bâtiment
- Demandes de raccordement : avant le 31/12/2015
- Demande de raccordement validée : 18 mois de délais avant mise en service

Point 3 TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte) : présentation du contenu de la convention cadre avec le Ministère

Monsieur Jean Serret rappelle que la CCVD a répondu conjointement avec la 3CPS à l'appel à projet " Territoires à énergie positive pour la croissance verte" et a été retenue. Le territoire bénéficie, à ce titre, d'un 1^{er} soutien du Ministère du Développement Durable de 500 000 € dont la mobilisation fait l'objet d'une convention cadre à signer avec le Ministère représenté par la Préfecture de Région.

Cette signature devrait avoir lieu les tous 1ers jours de juillet.

Il passe la parole à Madame Magalie Vieux-Melchior qui synthétise le contenu de la convention et qui rappelle qu'il convient de mobiliser encore 1.5 millions d'€ de subvention ADEME, ANAH, ... pour mener à bien les projets envisagés sur le territoire Biovallée.

Cette convention mentionne les actions qui seront sous maîtrise d'ouvrage de la CCVD :

- Réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public
- Diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports
- Développement de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets
- Production d'énergies renouvelables locales
- Préservation de la biodiversité, protection des paysages et promotion d'un urbanisme durable
- Promotion de l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté et mobilisation des acteurs locaux

Elle donne des exemples d'actions comme se déplacer autrement, l'achat de kits d'adaptation au gaz des véhicules gestion des déchets, des projets de développement éolien, ...

Monsieur Jean Serret complète cette présentation en précisant :

- Les actions sous maîtrise d'ouvrage de la 3CPS qui concernent le fonds local de financement de la rénovation énergétique du parc bâti
- Que les embauches pour l'animation de ce programme ont été réalisées conjointement avec la 3CPS

Madame Noëlle Pasquet (Mornans) demande quelles catégories d'éolien sont concernées (petit ou grand éolien).

Monsieur Jean Serret répond que les demandes seront analysées.

Le Conseil autorise le Président de la CCVD à signer la convention dite « TEPCV » dans laquelle seront déclinées les premières actions confirmant la mobilisation de Biovallée énergie et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

II – RESSOURCES

Point 4 Rapport d'activités 2014 : présentation

Monsieur Jean Serret passe la parole à chaque Vice-Président pour présenter les activités 2014 de leurs domaines d'activités.

Créer des emplois et des richesses nouvelles

Economie

Monsieur Francis Fayard rappelle les actions et les chiffres de l'année 2014 concernant la création et le développement des entreprises, l'aménagement économique et l'immobilier d'entreprises, tout en défendant l'excellence environnementale.

Création et développement des entreprises

- 88 porteurs de projets renseignés
- 30 dossiers de demande de financement
 - 21 financés en 2014
 - 17 000€ d'aides allouées
 - 731 000€ de fonds bancaires levés
 - 28 emplois créés ou maintenus
- 22 entreprises créées
 - 9 nouvelles entreprises à la Pépinière
 - 30 entreprises en 3 ans et demi
 - 41 emplois

Immobilier d'entreprises

- 40 demandes immobilières enregistrées pour 66 offres
- 5 bâtiments de la CCVD en location
 - 17 locataires, dont 12 dans les bureaux de l'Écosite
- 7 parcs d'activités → soutenir l'implantation d'entreprises
 - défendre l'excellence environnementale
- Entretien et réhabilitation du patrimoine à vocation économique
- Projet de Pôle Bio du Val de Drôme

Partenariat inter-entreprises

- Soutien aux entreprises → RIST
- Appui au Groupement d'Entreprises du Val de Drôme (GEVD)
- Appuis aux Unions Commerciales
- Projet de plateforme de services aux actifs et entreprises

Il souligne également le partenariat interentreprises sur le territoire avec des entreprises qui s'impliquent fortement (le RIST, le salon de la sous traitance permettent aux entreprises présentes de mieux se faire connaître.

Agriculture et développement rural

Monsieur Serge Krier précise que les actions concernant l'agriculture et le développement rural sont dans la continuité du programme Biovallée grâce à plusieurs programmes comme le Leader, le PSADER, le PTT, le PAEC, la fondation Carasso.

- Stratégie d'intervention agricole 2014-2020
 - favoriser la production agricole
 - favoriser l'installation d'agriculteurs
 - tendre vers des évolutions pratiques agricoles
 - répondre aux enjeux énergétiques, environnementaux et climatiques
- 18 projets accompagnés
- 150 participants au 1er Forum agricole et agroalimentaire

Monsieur Jean Serret précise qu'une association d'agriculteurs de la vallée de la Drôme "agritravail" s'est installée en 2014. Elle emploie 150 salariés agricoles et concerne une trentaine d'agriculteurs pour gérer l'emploi temporaire. C'est une belle réussite transfilière.

Biovallée le Campus

Monsieur Jean Serret poursuit son exposé par les activités de formation, de diffusion et d'échanges en lien avec le développement durable et la gouvernance territoriale qui se sont déroulées à Biovallée le Campus.

- Équipement exemplaire
 - locaux éco-construits
 - hautes prestations techniques
 - extension programmée de 200 m²
- Fidélisation des partenaires de niveau national et international
 - AFD, CNAM, PNUE...
 - 6 500 participants
 - 241 locations de salles
 - 4 000 repas/buffets
 - 500 nuitées

Assurer des services aux citoyens

Services aux communes

Madame Béatrice Martin rappelle le développement des actions de mutualisation qui ont eu lieu en 2014.

- Élaboration d'un schéma annuel de mutualisation
- Travail administratif → 3 460 h → 14 communes et 2 syndicats de communes
 - Aide technique → 480 h → 13 communes
 - Services techniques intercommunaux mutualisés → 5 685 h
- 8 sessions de formations mutualisées
- Commandes groupées, mises en ligne de marchés de travaux, système d'information géographique (SIG)...

Urbanisme – habitat

Monsieur Jacques Fayollet rappelle la création du service urbanisme et notamment la mise en place du service d'instruction des permis de construire, suite au désengagement des services de l'Etat.

- Service commun en urbanisme au service des communes constitué de personnel communal et intercommunal
- Groupe de travail pour réaliser un périmètre SCoT
- 15 communes accompagnées dans le cadre de la compétence Aménagement de l'espace
- Programme Local de l'Habitat
- 34 000€ de soutien à la création de 28 logements locatifs sociaux
- 79 études de faisabilité DORÉMI financées sur 20 communes
- 600 000€ d'aides de l'ANAH pour 60 propriétaires grâce au programme national de rénovation énergétique des logements
- Soutien au logement autonome des jeunes

Petite enfance

Monsieur Olivier Bernard rappelle les chiffres 2014 pour la petite enfance.

- 309 enfants accueillis
- 7 microcrèches et 2 multi-accueils → 106 places à temps plein

- 4 antennes du relais assistantes maternelles
 - au service de 220 assistantes maternelles
 - potentiel d'accueil de 660 places
- 1 lieu d'accueil enfants-parents au service de 30 familles
- 60 agents

Ainsi, l'offre de garde des enfants sur le territoire est de 660 places.

Jeunesse

Il souligne également les actions en faveur de la jeunesse qui concernent près de 800 jeunes.

- 3ème Circuit de découverte des métiers → **600** collégiens → **23** entreprises & **9** services publics
- Chantiers communaux et intercommunaux → **4** chantiers de **6** jeunes de 16 à 18 ans
- Convention de partenariat avec le lycée Armorin → rencontres d'experts, conférences, spectacles

Economie sociale et solidaire

Monsieur Jean Serret rappelle que la CCVD agit en faveur de l'économie sociale et solidaire avec la création en 2014 d'une SEM et d'une SAS. Il souligne l'importance de l'économie sociale et solidaire en précisant que plus de 18 % des emplois du territoire sont dans ce secteur.

- Création d'une Société d'Économie Mixte de financement local
- Organisation d'un colloque sur le financement de proximité
- Rencontre territoriale Rhône-Alpes/Auvergne du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire
- Signature du 3ème contrat économique sectoriel dédié à l'économie sociale et solidaire

Actions sociales

Madame Béatrice Martin rappelle que, suite à l'ABS, des actions sociales commencent à être mises en œuvre en collaboration avec les CCAS. Le partenariat avec le CLIC permet notamment l'organisation de conférences à destination des aidants familiaux.

- Analyse des Besoins Sociaux réalisée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- 4ème journée de spectacle et rencontre conviviale pour les habitants de la Gervanne-Sye
- Cycle de conférences à destination des aidants familiaux professionnels

Coopération internationale

Monsieur Jean Louis Hilaire rappelle que des actions de coopération menées depuis des années avec la Région de Matam au Sénégal sont reconnues au niveau de l'Etat et par les Nations Unies. Elles deviennent un modèle de développement. Ainsi, par exemple, un groupement d'intérêt communautaire est en création de façon à mieux diffuser les actions de restauration hydraulique, de formation maraîchère par exemple.

- Programme sénégalais Thiangol Mangol soutenu par la CCVD depuis 15 ans
- Restauration hydraulique permettant le reboisement → de 100 à 800 hectares de cultures maraîchères
- Maison des Énergies Alternatives

Accroître la qualité de vie

Gestion des déchets

Monsieur Claude Aurias souligne tout d'abord l'engagement des personnels de ce service et la compétence déployée. Il rappelle quelques chiffres.

- Ordures ménagères
 - 7 375 t collectées, soit 231,68 kg/hab
 - 114 904 km parcourus, soit 3 fois le tour de la Terre
- Collecte sélective
 - 143 points propres pour le tri répartis sur 129 sites
 - 2 329,29 t collectées → 1 169,09 t de papiers/cartons → 228,52 t de corps creux → 931,68 t de verre
 - 153 845 km parcourus, soit 4 fois le tour de la Terre
- 4 déchetteries intercommunales
 - 62 920 passages, soit 208 dépôts/j
 - 5 260 t collectées, dont → 431,46 t de ferraille → 355 t de cartons → 240,35 t de DEEE → 2 545 t d'encombrants
- Expérimentation d'un espace de récupération d'objets baptisé Troc Ton Truc
- Sensibilisation du public au tri des déchets
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) inchangée à 10,80%

Il explique les modifications de périmètre en raison du retrait de 6 communes du canton de Bordeaux.

L'enjeu des actions à mener porte sur l'amélioration du tri sélectif.

Energie

Monsieur Jean Serret rappelle que le dispositif DOREMI a permis de réaliser des actions performantes de rénovation thermique de l'habitat et la constitution de groupements d'employeurs spécialisés dans ces travaux de rénovation.

- Démarche de territoire à énergie positive à l'horizon 2040
- Premier cadastre solaire rural sur le territoire
- DORÉMI : une offre de rénovation énergétique performante et globale de l'habitat
 - 7 groupements d'artisans → 38 entreprises
 - Objectif : multiplier par 6 les groupements d'ici 2020 pour rénover 600 maisons par an

Education à l'environnement

Monsieur Jean Louis Hilaire souligne les actions d'éducation à l'environnement réalisées à la Gare des Ramières.

- Réserve des Ramières
 - 46 289 visiteurs, dont 11 154 en vélo
- Gare des Ramières
 - Labels Tourisme et Handicap et Marque Qualité Tourisme
 - 6 500 visiteurs, dont 421 écoliers et collégiens
 - 5 événements nature → 1 000 visiteurs

Entretien du patrimoine intercommunal

Monsieur Jean Louis Hilaire précise aussi en ce qui concerne l'entretien du patrimoine que les équipes techniques assurent les tâches liées à la maintenance des équipements de la petite enfance demandant une réactivité accrue sur une multitude de sites.

Tourisme, loisirs et culture

Monsieur Yves Pervier présente les actions menées en faveur du tourisme. Il souligne l'importance de la VéloDrôme qui traverse le territoire de la CCVD et des contacts sont pris avec les territoires voisins pour poursuivre les aménagements sur le territoire de la vallée de la Drôme.

Le partenariat avec le réseau des OTSI avec la création du site, la carte de tous les sentiers de randonnée et de vélo et les fiches détaillées de ces parcours.

En 2014, l'acquisition d'une partie du château de Poët Célard a été finalisée.

En ce qui concerne la culture, avec un petit budget, la CCVD soutient un certain type d'événements d'arts vivants notamment.

- Tourisme et loisirs
 - Jalonnements VéloDrôme
 - 17 parcours VTT, soit 312 km
 - Fiches randonnées pédestres
 - Destination Vallée de la Drôme avec OTSI et CCCPS www.valleedeladrome-tourisme.com
 - Réhabilitation du château de Poët-Célard : 400 000€ investis
- Culture
 - 13 événements culturels
 - La Gare à Coulisses

Moyens généraux et transversaux

Ressources humaines

Monsieur Robert Arnaud précise que la CCVD comprend 172 agents qui permettent de réaliser les actions au service du territoire.

660 jours de formation ont été dispensés en 2014 principalement dans les domaines de l'hygiène et sécurité, technique, enfance, management, informatique et intégration.

En 2014, a été renouvelé le comité technique et a été créé le CHSCT.

L'adhésion au CNAS permet de développer les prestations sociales en faveur du personnel. Le taux de retour est de 100 % sur les cotisations. La CCVD participe aussi à la prévoyance "maintien de salaire" et à la mutuelle santé labellisée et continue la diffusion des chèques déjeuner.

Il remercie l'ensemble des personnels de la CCVD pour le travail réalisé.

- 172 agents, dont :
 - 115 titulaires
 - 4 emplois d'avenir CEA
 - 27 contractuels
 - 3 CAE CUI
 - 11 stagiaires FPT
 - 1 apprenti
 - 11 contrats horaires petite enfance
- 660 jours de formation

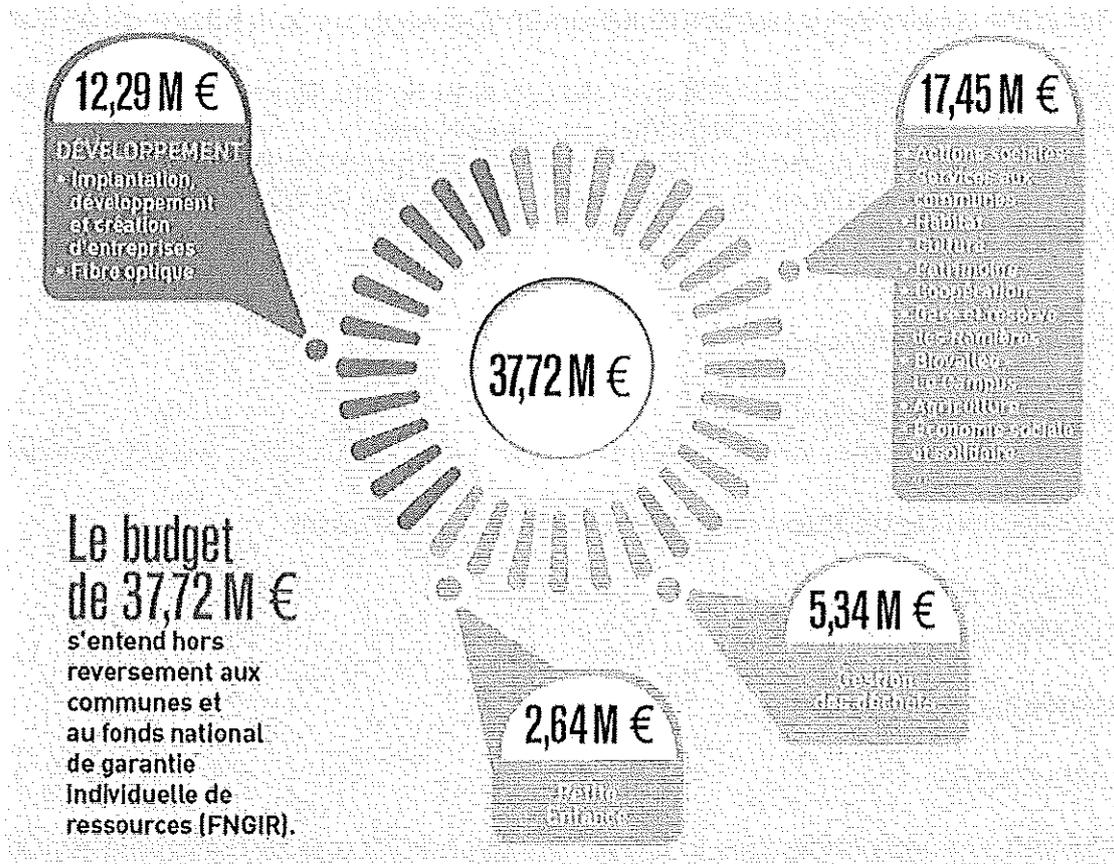
Vie des assemblées

Monsieur Jean Serret présente les chiffres de la vie des assemblées.

- 8 Conseils communautaires → 90 élus → 115 délibérations
- 9 réunions de Bureau → 30 élus → 158 délibérations
- Des commissions thématiques
- Séminaire exceptionnel → 80 élus → définition du projet de mandat 2014-2020

Budget 2014

Monsieur Robert Arnaud rappelle que le budget s'élève à 37,72 M€.



Maitrise d'ouvrage

Monsieur Jean Serret rappelle les grands chantiers de 2014 :

- Réhabilitation de l'Hôtel d'Entreprises
- Signalétiques Campus et Hôtel d'entreprises
- Réalisation de la Ressourcerie mobile « Troc Ton Truc »
- Voiries de la zone d'activités de Champgrand
- Mise en place du projet de construction du « Pôle Bio » à Eurre
- Étude d'avant-projet détaillé pour les futurs bureaux de la CCVD
- Projet d'aménagement paysager pour la déchetterie à énergie positive à Livron
- Projet de bâtiment destiné aux équipes techniques de la CCVD
- Conception de l'extension du Campus

Hygiène et sécurité

- Culture de la sécurité : une priorité absolue au quotidien
- Réalisation d'un document unique de sécurité
- Formation de tout le personnel au secourisme et à l'utilisation du matériel anti-incendie
- Un dossier Hygiène et Sécurité pour chacun des 35 bâtiments de la CCVD

Communication et événements

- Édition de supports de communication
- Web : site Internet, vidéo, Web TV
- Magazine intercommunal trimestriel Val de Drôme Info
- Relations presse → 400 retombées presse
- Organisation d'événements

Actions partenariales

Il précise les actions développées dans le cadre des politiques contractuelles comme le CDDRA, Leader et le GPRA Biovallée 2040.

CDDRA 2012-2018

- Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes 2012-2018
 - signé entre la Région Rhône-Alpes et le Syndicat Mixte de Développement de la Vallée de la Drôme
 - au profit des territoires CCVD et CCCPS
- Projets soutenus : EPI de Livron et Loriol, réhabilitation des terrasses et remparts de Poët-Célard, aménagement de la Vélodrôme, Observatoire du plan local de l'habitat, programme d'intérêt général en performance énergétique, ...

Leader

- 135 523 € de subventions européennes versées à des actions locales en 2014
- 663 507 € d'aides depuis le début du programme
- Fin de l'actuel programme le 31/10/2015
- Candidature CCVD-CCCPS retenue pour le programme européen LEADER 2015-2020

Biovallée

- Le Grand Projet Rhône-Alpes Biovallée® 2009-2014
 - 191 dossiers instruits
 - Coût total des projets 29,3 M€, dont 9,4 M€ de la Région Rhône-Alpes
 - Soit 93% de crédits programmés
 - 39 comités de pilotage
- Fil rouge énergie pour la période 2014-2020 : Vers un territoire à énergie positive à l'horizon 2040

Le Président conclut en remerciant tous les partenaires institutionnels et financiers qui contribuent à la réalisation de toutes les actions de la CCVD (liste non exhaustive).



Le Conseil prend acte de la présentation du rapport d'activités

Point 5 Rapport annuel 2014 du service gestion des déchets : présentation

Monsieur Jean Serret passe la parole à Mesdames Magalie Vieux-Melchior, Marie Thizy et Monsieur Claude Aurias pour présenter ce rapport.

Madame Marie Thizy rappelle la compétence sur la gestion des déchets.

- Compétence : collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Service assuré en régie
- 30 communes desservies soit 31357 habitants
- Compétence traitement a été transférée au SYTRAD pour le traitement des ordures ménagères et le tri des collectes sélectives

Ainsi que quelques chiffres :

- 13 274 tonnes de déchets collectés
- 280 559 Kms parcourus (7 fois le tour de la terre)
- 147 708 litres de carburants consommés
- 31 agents dont 6 contractuels

Pour la collecte des ordures ménagères :

- 7 375 tonnes d'OM collectées : 232Kg/hab/an
- 114 904 Kms parcourus : 3 fois le tour de la terre
- 127 conteneurs semi-enterrés (+20)
- 1 955 m3 de stockage instantané : 884 tournées par an
- Evolution tonnage OM : 7 375 Tonnes soit -1,05% /2013

Pour la collecte sélective :

- 2 302 tonnes d'emballages ménagers
- 158 845 Kms parcourus : 4 fois le tour de la terre ; 416 tournées par an ; 143 points propres dont 24% en conteneurs semi-enterrés (+19)
- 1 761 m3 de stockage instantané
- Evolution des tonnages Papiers/Cartons : 1 139 tonnes soit -1,14% /2013
- Evolution des tonnages Corps creux : 231 tonnes soit - 5,12% / 2013
- Evolution des tonnages Verre : 932 tonnes soit + 1,07% depuis 2013

Pour les déchetteries :

- 2544 tonnes d'encombrants soit -0,76% / 2013 (-20T)
- 431 tonnes de ferraille soit -3,27% / 2013 (-15T)
- 240 tonnes de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) soit 4,38% / 2013 (+10T)
- 355 tonnes de gros cartons soit 19,13% / 2013 (+57T)
- 6 094 heures d'ouverture annuelle
- 62 920 passages d'usagers (+ 4 261)

Actions de communication des volontaires en service civique

Objectifs : rencontrer les habitants lors d'évènementiel, toucher de nouveaux publics, pérenniser les actions

Actions réalisées depuis octobre 2013 :

- Stand d'animations et diffusion des kits sur le marché de Noël de Livron : → 47 kits diffusés, environ 150 personnes sensibilisées
- Exposition « Souriez, vous réduisez » à la MPT de Loriol jusqu'au 17 janvier 2014
- accueil et animations auprès des écoles primaires, animations et échanges avec les habitants, diffusion des kits Biovallée

Autres actions :

- Participation à des évènements du territoire : Rencontres de l'écologie, Fête de la Nature, Semaine du développement Durable, Bulle en Drôme, La Tournée des Dééglingués
- Animations dans divers lieux pour toucher différents publics : IME, collège, CFA, MJC, déchetteries, supermarché, associations

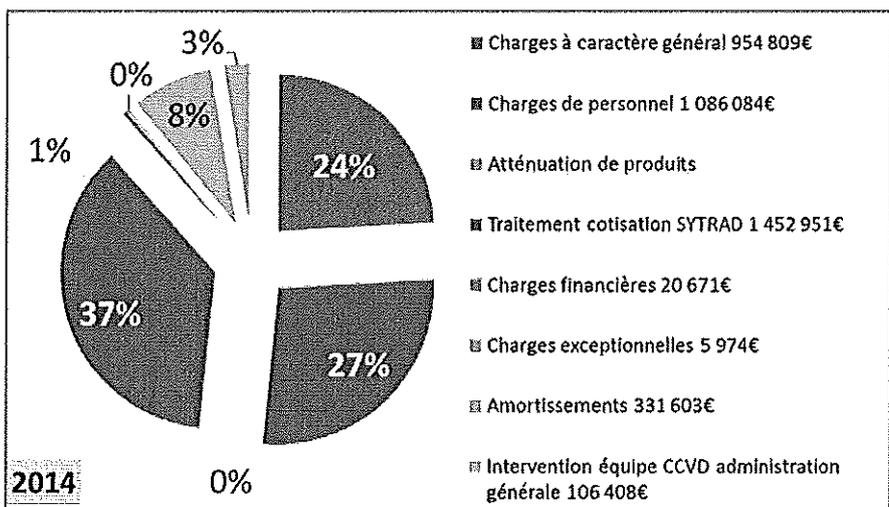
Réflexion et expérimentation de Troc Ton Truc :

- permanences à la déchetterie à partir de fin avril, 2,5 jours par semaine d'ouverture, dont les samedis.
- Bilan :
 - 2,2 tonnes d'objets déposés dans la zone et non dans les bennes
 - 1,8 tonnes d'objets redonnés aux usagers, et 333 kg donnés aux associations d'entraide (Espoir et vie, Entraide protestante)

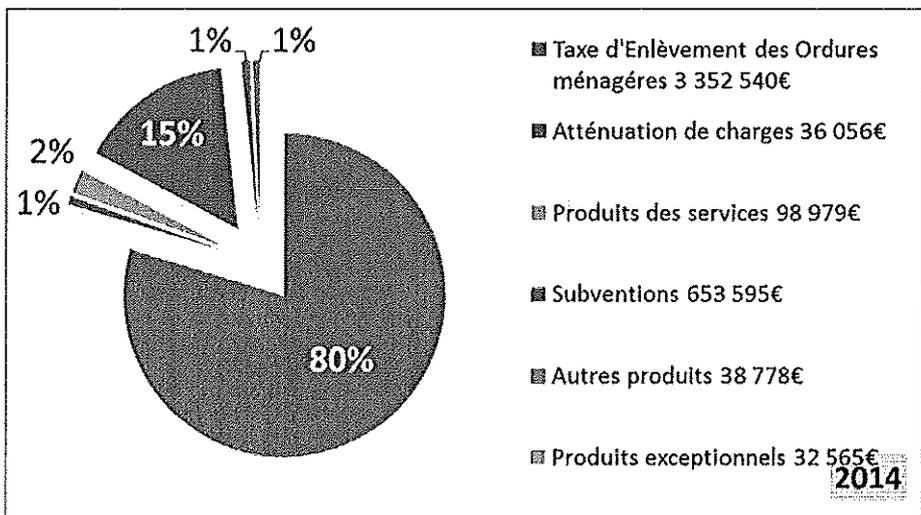
Madame Magalie Vieux-Melchior présente le rapport financier.

- Service financièrement équilibré et autonome.
- Résultat positif de la section de fonctionnement 254 013 €, grâce notamment :
 - Baisse Carburant
 - Politique d'investissement régulier
 - Recettes majorées avec les nouvelles filières (+ 240 000 €/2013)

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 958 500 €



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 4 212 513 €



Elle fait également un point sur les nouveautés 2015

- Mise en place de la filière Eco-DDS
- Collecte des textiles : dans les 4 déchetteries depuis printemps 2015
- Mise en place de la filière mobilier : dès cet été uniquement à la déchetterie de Eurre
- Collecte de l'amiante lié : à partir de septembre sur RDV uniquement à la déchetterie de Eurre le premier vendredi du mois

Monsieur Jean Serret explique que le projet de déchetterie de Livron a posé quelques soucis car des vestiges gallo-romains sont présents sur le site envisagé.

Monsieur Claude Aurias explique que, suite à une récente réunion avec les services de l'Etat, une solution a été trouvée pour préserver à la fois le site et pouvoir réaliser la déchetterie.

Le Conseil prend acte de la présentation du rapport annuel du service gestion des déchets

Point 6 Association Biovallée : modification de la représentation

Monsieur Jean Serret rappelle :

- la délibération n°36/15-05-14-C a désigné les représentants à l'association de gestion et de promotion de la marque Biovallée pour le mandat 2014-2020. Messieurs Jean Serret, Robert Arnaud, Francis Fayard et Yves Pervier ont été désignés délégués.
- La délibération 2/31-03-15/C désignant Monsieur Yves Pervier en tant que représentant de la CCVD au Conseil d'Administration de l'association Biovallée

Suite à l'Assemblée Générale de l'association qui s'est tenue le 4 juin 2015, le Conseil d'Administration et le Bureau ont été entièrement renouvelés.

Ainsi, Monsieur Robert Arnaud devient représentant de l'association AIDER (collège des associations), Monsieur Francis Fayard devient représentant de Livron (collège des institutions). Monsieur Yves Pervier reste membre du Conseil d'Administration.

La CCVD étant représentée par 4 délégués à l'Assemblée Générale, il convient ainsi de désigner 2 représentants pour siéger avec Messieurs Jean Serret et Yves Pervier à l'Assemblée Générale de l'association Biovallée.

Après appel à candidatures, il est proposé que Messieurs Jean Louis Hilaire et Claude Aurias représentent la CCVD à l'association Biovallée.

Le Conseil :

- désigne Messieurs Jean Louis Hilaire et Claude Aurias en tant que représentants à l'Assemblée Générale de l'association Biovallée,
Ainsi, les représentants de la CCVD à l'Assemblée Générale de l'association Biovallée seront : Monsieur Jean Serret, Yves Pervier, Jean Louis Hilaire et Claude Aurias
- autorise le Président à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Point 7 Approbation du Compte de Gestion 2014

Monsieur Jean Serret se retire.

Monsieur Robert Arnaud passe la parole à Madame Cathy Houfek pour présenter les résultats du compte de gestion 2014.

Au cours de l'année 2014, la CCVD a adressé à la Trésorerie de Crest :

Budget principal

- 4 078 mandats de paiements émis et 131 annulations de mandats pour un montant total de : 21 648 505.66 €
- 726 titres de recettes émis et 21 annulations de titres pour un montant total de : 21 960 795.86 €

Budget annexe bâtiments

- 453 mandats de paiements émis et 11 annulations de mandats pour un montant total de : 1 052 570.39 €
- 397 titres de recettes émis et 35 annulations de titres pour un montant total de : 332 667.49 €

Budget annexes parcs d'activités

- 51 mandats de paiements et 1 annulations de mandats pour un montant de : 3 071 697.66 €
- 62 titres de recettes dont 2 annulations de titres pour un montant de : 3 075 847.09€

Ceci est conforme aux écritures reprises par le Trésorier dans son compte de gestion de l'exercice 2014.

Le Conseil prend acte que les comptes de gestion 2014 du Trésorier sont rigoureusement identiques au Compte Administratif 2014 établi par le Président de la CCVD

Point 8 Approbation du Compte Administratif 2014 ; affectation des résultats

Monsieur Jean Serret se retire.

Monsieur Robert Arnaud passe la parole à Madame Cathy Houfek pour présenter les résultats du Compte Administratif 2014.

Consolidation des 3 budgets

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble des sections	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats antérieurs reportés		4 045 702.42		1 247 253.45		5 392 955.87
Opérations de l'exercice	20 575 021.65	21 690 695.95	5 197 752.06	3 678 614.49	25 772 773.71	25 369 310.44
Total cumulé avec report antérieur	20 575 021.65	25 736 398.37	5 197 752.06	5 025 867.94	25 772 773.71	30 762 266.31
Résultat 2014		1 115 674.30	- 1 519 137.57		- 403 463.27	
Résultat clôture		5 161 376.72	- 171 884.12			4 989 492.60

Madame Cathy Houfek rappelle que l'excédent constitue le fonds de roulement.

Le résultat 2014 est le suivant :

Budget principal

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes de l'exercice :	19 466 816.35 €	Recettes de l'exercice :	2 493 979.09 €
Dépenses de l'exercice :	18 933 111.03 €	Dépenses de l'exercice :	2 715 394.63 €
Résultat exercice 2014 :	+ 533 705.32 €	Résultat exercice 2014 :	- 221 415.12 €
Excédent antérieur reporté:	+ 4 203 519.01 €	Excédent antérieur reporté:	+ 972 541.88 €
Résultat de clôture ex. 2014 : (à reporter sur 2015)	4 737 224.33 €	Résultat de clôture ex. 2014 : (à reporter sur 2015)	751 126.76 €

Il est proposé d'affecter le résultat 2014 tel qu'il suit :

Report à nouveau :

- Chapitre 002 : excédents de fonctionnement reportés : **4 592 024.33 €**
- Chapitre 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés : **145 200.00 €**
(remboursement du capital des emprunts)
- Chapitre 001 : excédents d'investissement reportés : **751 126.76 €**

Comparatif Compte Administratif 2013 / 2014 – dépenses

	2013	2014	%
Charges de personnel	5 086 860.94	5 641 842.19	10.91
Charges à caractère général	2 634 750.81	2 709 461.02	2.84
Reversements fiscaux aux communes	4 486 920.27	4 614 728.27	2.85
Contribution aux organismes de regroupement	1 553 007.95	1 615 976.53	4.05
Subventions	348 740.91	552 823.04	58.52
Autres dépenses	175 970.84	192 814.68	9.57
Prélèvement FNGIR + Dégrèvement CFE FPIC	1 278 629.00	1 203 191.00	- 5.90
Intérêts de la dette (66111)	86 412.61	44 831.08	- 48.12
Dotations aux provisions (68)	-	-	
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	15 651 293.33	16 575 667.81	5.91
Dépense de fonctionnement hors intérêt de la dette	15 564 880.72	16 530 836.73	6.20

Comparatif Compte Administratif 2013 / 2014 – recettes

	2013	2014	%
Produit des contributions directes	8 830 738.00	8 874 368.87	0.49
Produit de la TEOM	3 414 938.00	3 351 541.00	- 1.86
Compensations fiscales	356 950.00	227 646.00	- 36.22
Dotations d'intercommunalité	945 104.00	792 595.00	- 16.14
Dotations de compensation	1 199 285.00	1 144 282.00	- 4.59
Autres dotations et participations	2 348 536.38	2 643 278.17	12.55
Produits d'exploitation	427 024.37	550 616.59	28.94
Autres recettes	333 657.81	1 867 208.27	459.62
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	17 876 233.56	19 451 535.90	8.81

	2013	2014
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUT	2 171 986.00	1 401 099.00
EPARGNE BRUT DE FONCTIONNEMENT	2 544 533.00	1 777 411.00
CAPITAL Remboursé (budget principal)	227 214.00	1 563 438.00
EPARGNE NETTE (CAF)	1 977 772.00	- 162 339.00
Capital restant dû au 31/12/2014 - budget principal	2 781 060.95	1 080 590.13
Capital restant dû au 31/12/2014 - budget bâtiments	751 668.81	1 393 550.18
Capital restant dû au 31/12/2014- budget ZAE	3 558 471.79	3 361 087.14
Total capital restant dû des 3 budgets	7 091 201.55	5 835 227.45

Budget annexe bâtiments

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes de l'exercice :	228 926.91 €	Recettes de l'exercice :	103 740.58 €
Dépenses de l'exercice :	350 803.79 €	Dépenses de l'exercice :	701 766.60 €
Résultat exercice 2014 :	- 121 876.88 €	Résultat exercice 2014 :	- 598 026.02 €
Déficit antérieur reporté :	- 157 816.59 €	Excédent antérieur reporté:	857 028.49 €
Résultat de clôture ex. 2014 : (à reporter sur 2015)	279 693.47 €	Résultat de clôture ex. 2014 : (à reporter sur 2015)	259 002.47

Il est proposé d'affecter le résultat 2014 tel qu'il suit :

Report à nouveau :

- Chapitre 002: Déficit de fonctionnement reporté : **- 279 693.47 €**
- Chapitre 001: Excédents d'investissement reportés : **259 002.47 €**

Budget annexe ZAE

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes de l'exercice :	1 994 952.69 €	Recettes de l'exercice :	1 080 894.40 €
Dépenses de l'exercice :	1 291 106.83 €	Dépenses de l'exercice :	1 780 590.83 €
Résultat exercice 2014 :	703 845.86 €	Résultat exercice 2014 :	- 699 696.43 €
		Déficit antérieur reporté:	- 482 316.92 €
Résultat de clôture ex. 2014 : (à reporter sur 2015)	703 845.86 €	Résultat de clôture ex. 2014 : (à reporter sur 2015)	- 1 182 3.35 €

Il est proposé d'affecter le résultat 2014 tel qu'il suit :

Report à nouveau :

- Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : **703 845.86 €**
- Chapitre 001 : Déficit d'investissement reporté : **1 182 013.35 €**

Monsieur Daniel Gilles demande le montant du fonds de roulement nécessaire par rapport au niveau de fonctionnement.

Monsieur Robert Arnaud répond qu'il devrait être a minima l'équivalent de 2 mois de dépenses de fonctionnement et par sécurité, il est plutôt de 3 mois.

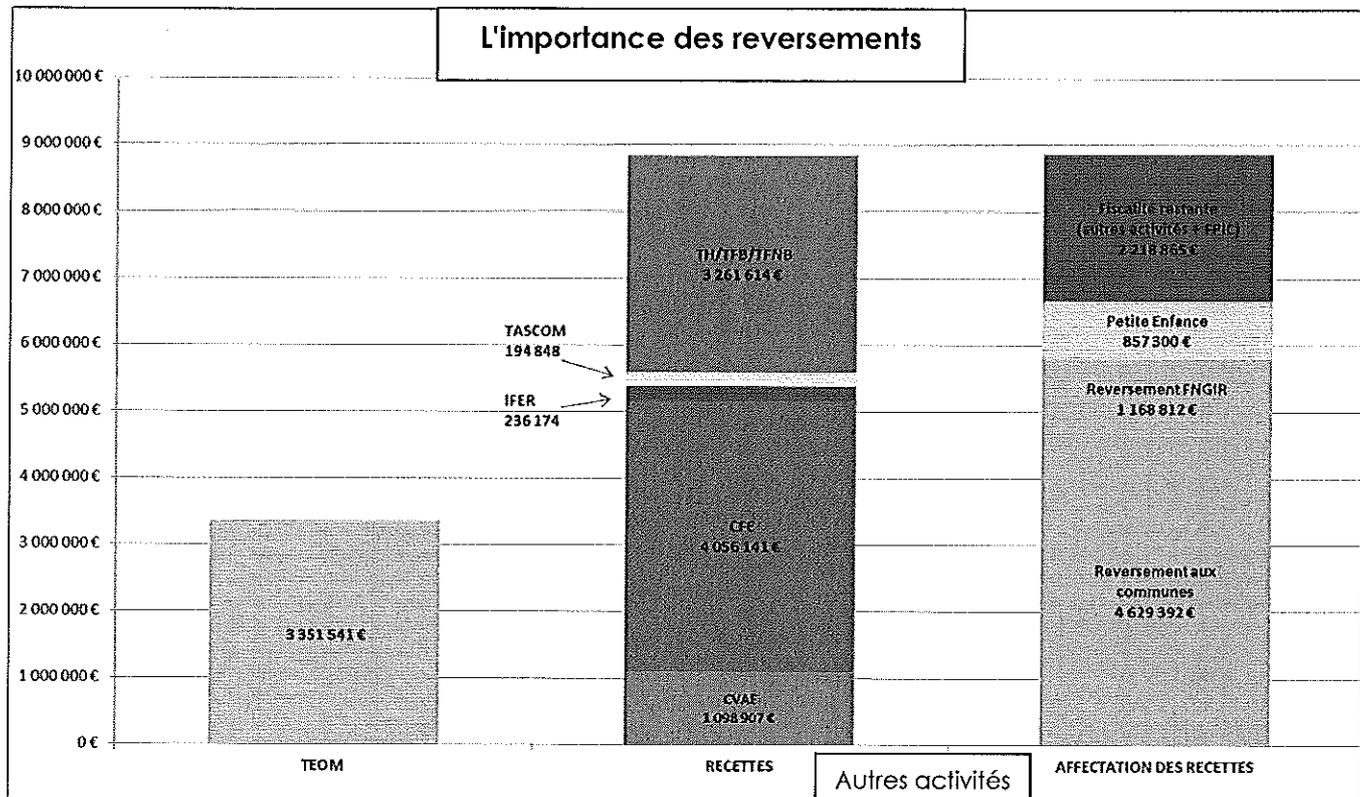
Monsieur Jean Pierre Rochas précise que le fonds de roulement de la CCVD représente 81 jours de fonctionnement, la moyenne des communes est de 86 jours. Une grande partie des dépenses doit être préfinancée pour ensuite bénéficier et encaisser les financements externes (subventions).

Le Compte Administratif 2014 ainsi présenté est approuvé à l'unanimité. Les affectations de résultats sont également approuvés

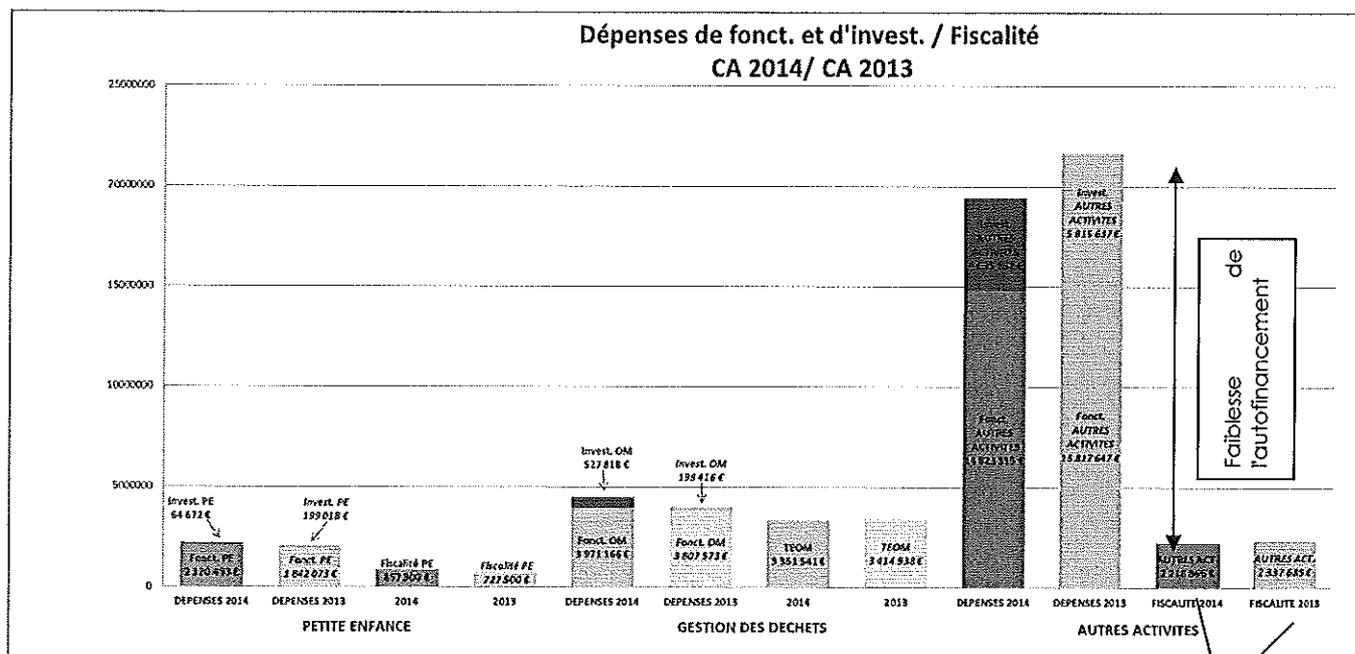
Le Président revient en séance.

Monsieur Jean Pierre Rochas présente les graphiques et les ratios suivants qui permettent de compléter l'analyse des résultats.

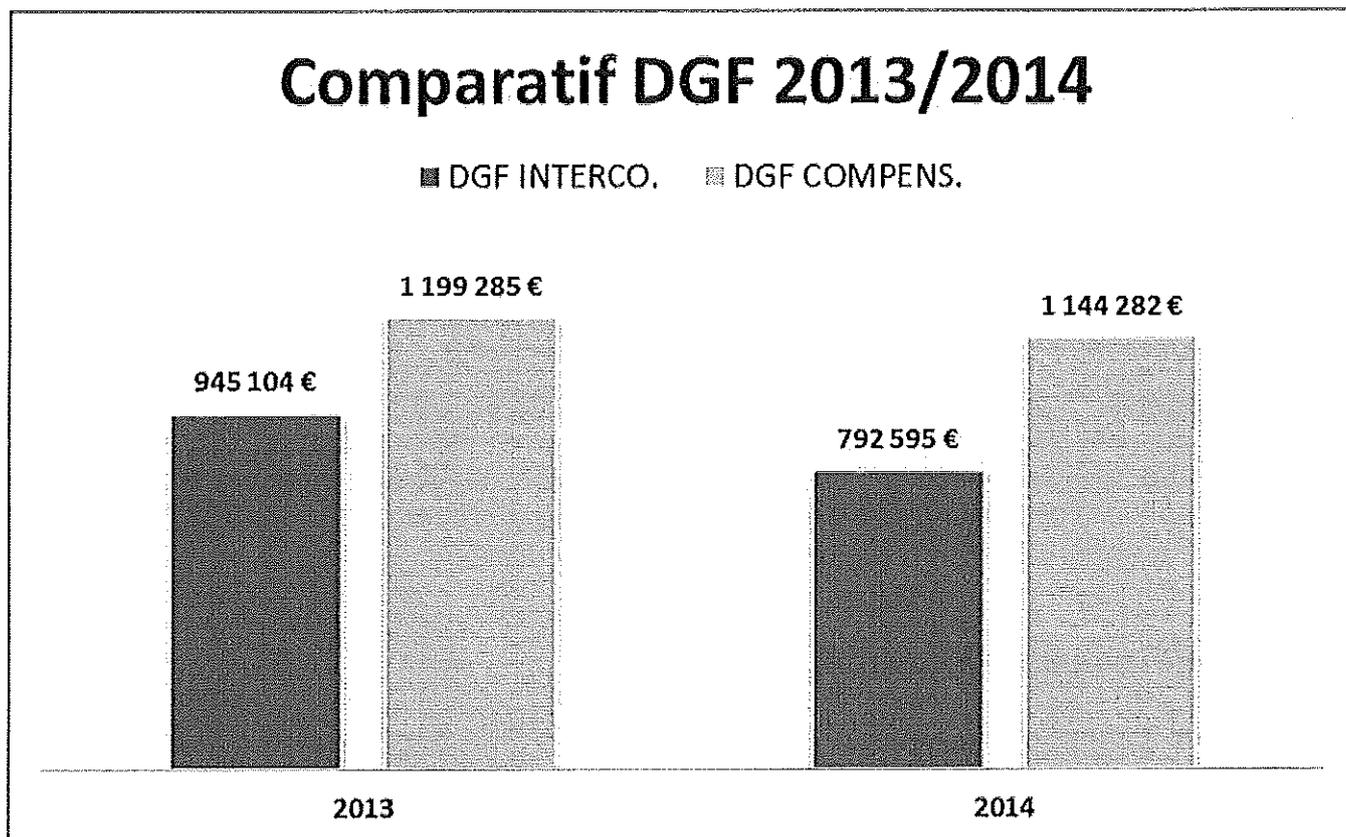
Répartition de la fiscalité 2014



Comparatif dépenses / fiscalité entre 2013 et 2014



Baisse de la ressource fiscale (+ baisse DGF)



Les ratios

	EPCI - Finances- 2010	CCVD 2012	CCVD 2013	CCVD 2014
POPULATION CCVD DGF		32 667	32 747	31 532
Ratio 1 : dépenses réelles de fonctionnement/population	636	512,45	477,95	525,68
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population	356	252,09	269,67	281,44
Reversements fiscaux aux communes/population	159	138,5	137,02	146,35
Reversement FNGIR/population		38,23	39,05	38,16
Produit des impositions directes/population (solde restant CCVD)	<199	75,36	93,60	97,53
TEOM/population		100,23	104,28	106,29
Ratio 3 : recettes réelles de fonctionnement/population	642	534,32	545,28	616,88
Ratio 4 : Dépenses d'équipement brut/population	115	46,63	37,44	36,53
Ratio 5 : Dette/population (3 budgets)		159,13	216,55	185,06
Ratio 5 : Dette/population (budget principal)		74,31	84,93	34,27
Ratio 6 : DGF/population	120	68	65,48	61,43
Ratio 7 : dépenses de personnel/DRF	20,9	29	33%	34%
	Groupements de communes à FPU 2010	CCVD 2012	CCVD 2013	CCVD 2014
Ratio 9 : Marge d'autofinancement courant *Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevé ; à contrario un ratio > à 100 % indique un recours nécessaire à l'emprunt*	88,30%	103%	89%	93%
Ratio 10 : Dépenses d'équipement brut/RRF = taux d'équipement	19,30%	9%	7%	6%
Ratio 11 : Dette/RRF = taux d'endettement	33,20%	14%	16%	6%
Ratio : épargne de gestion/RRF	17%	4,62%	13%	15%
Ratio : épargne brute/RRF	15,20%	4,09%	12%	15%

Autres ratios	EPCI -Finances- 2010	CCVD 2012	CCVD 2013	CCVD 2014
POPULATION CCVD DGF		32 667	32 747	31 532
Taxe d'habitation/habitant	22,9	117,624	122,92	126,88
Taxe Foncier Bâti/habitant	29,2	6,322	6,56	9,35
Taxe Foncier Non Bâti/habitant	4,1	2,040	2,06	2,09
Fiscalité Professionnelle Unique	305,1	116,659	127,52	125,99
	Moyenne de catégorie CCVD 2013		CCVD 2013	CCVD 2014
Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF)	0,34727		0,29969	0,33375
Potentiel fiscal / habitant	270,87		254,43	273,25

On peut observer que, globalement, les ratios de la CCVD sont inférieurs aux ratios de la moyenne nationale de la strate des Communauté de Communes < 50 000 habitants. Des marges de manœuvre existent sur la fiscalité (création de fiscalité professionnelle nouvelle par l'implantation d'activités) et les emprunts. On voit notamment que la fiscalité n'est pas en proportion des actions réalisées. L'enjeu est de constituer une CAF.

Point 9 Budget supplémentaire 2015

Monsieur Robert Arnaud passe la parole à Madame Cathy Houfek qui explique que ce budget supplémentaire (DM) consiste à reprendre les résultats antérieurs votés lors du compte administratif 2014, à inscrire les montants des dépenses qui ont été décalées au vote du Budget primitif 2015, les restes à réaliser de l'exercice 2014 engagés sur la section d'investissements, ainsi que des dépenses nouvelles et de réajuster des recettes non prévues au BP 2015.

Budget Supplémentaire consolidé Fonctionnement + Investissement (Budget principal + budget Bâtiment + Budget Parcs d'Activités) :

Reprises des résultats antérieurs	4 989 793
Montant total des dépenses (DOB 2015) décalées au BP	608 702
Besoins au titre des restes à réaliser (Invest. 2014)	1 562 819
Dépenses nouvelles à inscrire	1 265 731
Recettes nouvelles à inscrire	2 007 878

Sur les 4 989 493 € d'excédent antérieur reporté :

- 1 429 374 € sont affectés à l'équilibre du budget supplémentaire.
- 1 150 000 € sont affectés aux provisions pour remboursement des futurs emprunts sur le budget annexe des Parcs d'activités
- 394 608 € pour les dépenses imprévues (fonctionnement + investissement)
- 292 688 € affectés aux provisions pour risques et charges de fonctionnement du budget général
- 1 722 823 € affectés aux provisions pour risques et charges du budget gestion des déchets

BUDGET PRINCIPAL - Section de fonctionnement

dépenses	BP	Propositions nouvelles	TOTAL
011 - charges à caractère général	2 749 496	762 128	3 511 624
012 - charges de personnel	6 049 998	135 602	6 185 600
014 - Atténuations de produits	5 688 596	18 726	5 707 322
022 - Dépenses imprévues		240 000	240 000
023 - Virement à la sect° d'investis.	566 105	483 167	1 049 272

(suite) Dépenses	BP	Propositions nouvelles	TOTAL
042 - Opérations d'ordres entre section	711 250		711 250
65 - Autres charges de gestion courante	2 095 250	98 750	2 194 000
66 - charges financières	41 700	30 000	71 700
67 - charges exceptionnelles	740 285	309 544	1 049 829
68 - Dotations aux provisions		3 165 510	3 165 510
TOTAL	18 642 680	5 243 427	23 886 107
Recettes			
	BP	Propositions nouvelles	TOTAL
Excédent antérieur reporté		4 592 024	4 592 024
Atténuations de charges	105 300		105 300
produits des services	821 250	25 283	846 533
Impôts et taxes	12 859 166	222 669	13 081 836
Dotations et participations	4 724 664	403 451	5 128 115
Autres produits de gestion courante	2 300		2 300
reprise sur provisions	130 000		130 000
TOTAL	18 642 680	5 243 427	23 886 107

BUDGET PRINCIPAL - Section d'investissement - dépenses

Dépenses	BP	RESTE A REALISER	Propositions nouvelles	TOTAL
16 - Emprunts et dettes	436 340			436 340
26 - Participations	200 000		12 000	212 000
27 - Autres immobilisations financières	1 138 098		529 567	1 667 665
020 - Dépenses imprévues			194 608	194 608
Op n° 11: Mobilier & matériel de bureau	10 000	797		10 797
Op n° 12: Matériel culturel	10 000			10 000
Op n° 13 : Matériel service OM	300 000		8 000	308 000
Op n° 14 : Aménagement des zones	150 000			150 000
Op n° 16 : Déchetterie de Loriol	15 000			15 000
Op n° 19: Matériel et véhicules de services	15 000		80 000	95 000
Op n° 20 : Gare des Ramières	1 000	3 367		4 367
Op n° 21 : Déchetterie de Livron	300 000	9 138		309 138
Op n° 23 : Interventions foncières	334 000	40 836	29 164	404 000
Op n° 24: Réserve Naturelle	35 500	4 847	33 750	74 097
Op n° 17 : Garage OM	988 000			988 000
Op n° 33: Collecte des ordures ménagères	350 000	209 435		559 435
Op n° 34 : matériel équipe technique	29 000	1 844		30 844
Op n° 38 : locaux administratifs	2 970 000	168 351		3 138 351
Op n° 39: Matériel informatique	25 000	4 027	61 400	90 427
Op n° 41: Signalétique des parcs d'activités	10 000			10 000
Op n° 45: Lac Ecosite		18 000		18 000
Op n° 46 : Mobilier matériel petite enfance	155 000	1 060	3 000	159 060
Op n° 47: Réseau télécom numérique	85 300			85 300
Op n° 48: Sentiers – signalétique		6 303		6 303
Op n° 18 – numérisation du cadastre	2 000			2 000
Op n° 49 – Photovoltaïques	150 000			150 000
Op n° 55 – Château de Poët Célard	200 000		200 000	400 000
Op n° 56 – Vélo-Drôme	316 000			316 000

(suite)	Dépenses	BP	RESTE A REALISER	Propositions nouvelles	TOTAL
	Op n° 57 – Fibre Optique (FTTH)	440 400			440 400
	TOTAL	8 665 638	468 005	1 151 489	10 285 132
	Recettes	BP		Propositions nouvelles	TOTAL
	001 – report antérieur (excédent)			751 127	751 127
	13 - Subventions d'investissement	367 272		40 000	407 272
	16 - Emprunts	5 449 956			5 449 956
	23 – Immobilisation			200 000	200 000
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	737 815		145 200	883 015
	024 – Produits des cessions d'immobilisations	833 240			833 240
	021 - Virement de la section de fonctionnement	566 105		483 167	1 049 272
	040 - Opérations d'ordre entre section	711 250			711 250
	TOTAL	8 665 638		1 619 494	10 285 132

BUDGET ANNEXE BATIMENTS - Section de fonctionnement

Dépenses	BP	Propositions nouvelles	TOTAL
002 – Déficit antérieur reporté		279 694	279 694
011 - charges à caractère général	139 650	32 000	171 650
022 - Dépenses imprévues			
023 - Virement à la sect° d'investis.	49 270		49 270
042 - Opérations d'ordres entre section	39 170		39 170
66 - charges financières	107 555		107 555
67 - charges exceptionnelles	500		500
65 – Autres charges de gestion	1 500		
TOTAL	337 645	311 694	649 339
Recettes	BP	Propositions nouvelles	TOTAL
002 - Excédent antérieur reporté			
013- Atténuations de charges			
70 - produits des services	105 610		105 610
73 - Impôts et taxes			
74 - Dotations et participations			
75 - Autres produits de gestion courante	113 100	42 000	155 100
77 - Produits exceptionnels	118 935	269 694	388 629
TOTAL	337 645	311 694	649 339

BUDGET ANNEXE BATIMENTS - Section d'investissement

Dépenses	BP	Propositions nouvelles	TOTAL
001 - Déficit antérieur reporté			
16 - Emprunts et dettes	50 440	228 663	279 103
27 - Autres immobilisations financières			
020 - Dépenses imprévues			
041 - opérations patrimoniales			
Op 100 : Bâtiments & bureaux écosite	14 000	50 000	64 000
Op 103: Pépinière - salle de conférences	13 000		13 000
Op 104: Multiservices Eurre	5 000		5 000

Op 107 : Pôle Bio		1 460 000	1 460 000
-------------------	--	-----------	-----------

(suite) Dépenses	BP	Propositions nouvelles	TOTAL
Op 109 : Ex bâtiment Drôme fruit	10 000		10 000
Op 110 : Extension du Campus		378 284	378 284
Op 111 : Plateau technique ER - Ecosite		495 530	495 530
Op 113 : Bâtiment entreprise	820 000		820 000
TOTAL	912 440	2 612 477	3 524 917
Recettes			
	BP	Propositions nouvelles	TOTAL
001 - Excédent antérieur reporté		259 002	259 002
13 - Subventions d'investissement	100 000	1 218 846	918 846
16 - Emprunts	724 000	1 134 629	1 858 629
10 - Dotations, fonds divers et réserves			
27 - Autres immobilisations financières			
021 - Virement de la section de fonctionnement	49 270		49 270
024 - produits des cessions			
040 - Opérations d'ordre entre section	39 170		39 170
TOTAL	912 440	2 612 477	3 524 917

BUDGET ANNEXE PARCS D'ACTIVITES - Section de fonctionnement

Dépenses	BP	Propositions nouvelles	TOTAL
011 - charges à caractère général	6 759 100		6 759 100
023 - Virement à la sect° d'investis.	357 478		357 478
042 - Opérations d'ordres entre section	210 669		210 669
043 -opé ordre intérieur de section	141 700		141 700
66 - charges financières	359 122		359 122
TOTAL	7 828 069		7 828 069
Recettes			
	BP	Propositions nouvelles	TOTAL
042- Opérations d'ordre entre section	6 900 800		6 900 800
043 -opé ordre intérieur de section	141 700		141 700
70 - produits des services	210 669		210 669
74 - Dotations et participations	560 000		560 000
75 - Autres produits de gestion courante	14 900		14 900
TOTAL	7 828 069		7 828 069

BUDGET ANNEXE PARCS D'ACTIVITES - Section d'investissement

Dépenses	BP	Propositions nouvelles	TOTAL
001 - Déficit antérieur reporté		1 182 013	1 182 013
16 - Emprunts et dettes	535 700		535 700
040 - Opérations d'ordre entre section	6 900 800		6 900 800
TOTAL	7 436 500	1 182 013	8 618 513
Recettes			
	BP	Propositions nouvelles	TOTAL
16 - Emprunts	6 868 353		6 868 353
16 - Avance remboursable (budget princ.)		478 167	478 167
1068 - Excédent de fonct. capitalisé		703 846	703 846
021 - virement de la section de fonctionnement	357 478		357 478
040 - Opérations d'ordre entre section	210 669		210 669
TOTAL	7 436 500	1 182 013	8 618 513

Monsieur Robert Arnaud souligne qu'un montant de 1 150 000 € a été inscrit en provision sur le budget des parcs d'activités.

Monsieur Loïc Morel (Félines) émet des doutes sur les retombées en terme de communication pour la CCVD des montants inscrits pour la Boucle Drôme Ardèche Organisation (BDAO) : 75 000 € pour l'année 2015 est un montant élevé pour ce type d'événement.

Monsieur Jean Serret explique, qu'en réalité, il y a une avance de 25 000 € sur l'événement qui aura lieu l'année prochaine.

En ce qui concerne les retombées en terme de communication, il invite chacun à voir le film des villages traversés par cette course cycliste.

Le budget supplémentaire ainsi présenté est approuvé

Monsieur Daniel Gilles demande un état par commune de la CFE afin de voir l'évolution de cette recette.

Monsieur Robert Arnaud précise que cette ressource nouvelle constituée par la CFE est difficilement comparable à la taxe professionnelle. En fait, il y a une diminution de cette ressource.

Dans les ratios présentés, on voit que la CCVD a un ratio de CFE nettement inférieur à la moyenne de la strate.

Point 10 Travailleur social : convention de mise à disposition CCAS

Monsieur Robert Arnaud rappelle que le CIAS du Val de Drôme a été créé en février 2013 pour soutenir les CCAS dans leurs missions d'aide et de prévention sociales auprès des habitants. Le CIAS n'a pas vocation à se substituer aux CCAS, ces derniers restant les garants du lien avec les habitants.

Cependant, pour permettre à tous un égal accès aux aides et aux services existants quelle que soit sa commune d'habitation, le recrutement d'un travailleur social intercommunal mis à disposition des CCAS a été identifié comme action prioritaire.

Les missions principales sont les suivantes :

- Accueil, information et orientation des usagers (habitants) en lien avec les CCAS
- Appui aux CCAS pour la constitution des dossiers d'aide sociale
- Suivi des dossiers des habitants pour le compte des CCAS
- Soutien auprès des CCAS pour la mise en place d'aides d'urgence : personnes en difficulté financière, personnes victimes de violences conjugales, besoin en hébergement d'urgence, ...
- Accompagnement social si nécessaire (en concertation avec le CCAS concerné et les services sociaux du conseil général)

Madame Cécile BOURDEL, directrice du CCAS de Loriol, a proposé sa candidature à ce poste. Son profil répondant pleinement aux critères définis, elle a été reçue prioritairement par les membres du jury qui, par cet entretien, ont pu confirmer l'adéquation de la personne avec le poste.

Parce que cette action est expérimentale, le choix a été fait de mettre en place une mise à disposition de cette dernière par le CCAS de Loriol à la CCVD pendant 1 an.

III – COMMUNES ET TERRITOIRE

Point 11 Schéma de mutualisation : approbation du rapport relatif à l'état des mutualisations

Madame Béatrice Martin explique que le rapport relatif à l'état des mutualisations comportant un projet de mutualisation des services doit être approuvé par le Conseil.

Le projet de mutualisation est déjà bien avancé à la Communauté de Communes :

- développement de la mutualisation sur le Val de Drôme depuis 2008 afin de soutenir les communes dans l'exercice de leurs compétences avec la création d'un secrétariat de mairie itinérant, de services techniques mutualisés, de formation etc.
- pratiques de coopération des communes du Val de Drôme qui partagent des emplois et des services (regroupements pédagogiques, écoles de musique ...),

Elle rappelle les besoins exprimés par les élus lors des rencontres de juin 2014 et lors du débat d'orientations du mandat de septembre 2014,

Suite à l'envoi du rapport relatif à l'état des mutualisations qui comporte le projet schéma de mutualisation de services du Val de Drôme qui présente pour le mandat 2014-2020, les actions existantes, les actions en développement et les actions à étudier, les élus des conseils municipaux ont donné des avis favorables.

Quelques conseils municipaux ont émis des réserves ou propositions :

- la réserve du conseil municipal de Gigors et Lozeron « de s'assurer de la cohérence entre centre de gestion et CCVD en matière de formation des agents et des élus et de mettre en place un dispositif d'évaluation des actions de mutualisation afin de veiller à leur optimisation »,
- les propositions de 3 conseils municipaux d'ajouter les actions suivantes :
 - « création d'un poste de garde-champêtre intercommunal » Mornans ;
 - « aide au recrutement, maison de retraite, assurances » Saoû ;
 - « service mutualisé de l'eau » Francillon sur Roubion,

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'étudier les réserves évoquées ci-dessus au projet de schéma :
 - dans la fiche action formation pour la cohérence entre le centre de gestion et la CCVD, page 20,
 - dans la rubrique « suivi et évaluation » du chapitre 2 « propositions d'actions », page 14, pour dispositif d'évaluation.
- d'étudier les actions évoquées ci-dessus au projet de schéma comme fiches actions à étudier pour un chiffrage ultérieur.

Le Conseil :

- **approuve le rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de la CCVD et ceux des communes-membres**
- **ajoute les réserves au projet de schéma**
- **ajoute les actions suivantes à l'étude dans le projet de schéma : création d'un poste de garde-champêtre intercommunal ; aide au recrutement, maison de retraite, assurances ; service mutualisé de l'eau**
- **autorise le Président à signer tout document administratif et financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération**

IV – SOLIDARITES

Point 12 EAJE (Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants) : approbation du règlement de fonctionnement modifié

Monsieur Olivier Bernard rappelle que la CCVD a voté par délibération du conseil communautaire du 22 juin 2011 l'approbation d'un règlement de fonctionnement commun à l'ensemble des structures petite enfance dont elle assure la gestion.

Ce règlement de fonctionnement définit les modalités d'accueil des enfants, tant sur le plan pédagogique qu'administratif. Des modifications de ce règlement ont été validées en 2012, 2013 et 2014 par le Conseil Communautaire.

Au vu des évolutions de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant de la Communauté de Communes du Val de Drôme, certaines informations contenues dans ce règlement doivent être modifiées, précisées ou encore réordonnées ce qui a pour conséquence la réactualisation de ce règlement de fonctionnement.

Ce règlement sera applicable à compter du 26 août 2015.

Le Conseil :

- **approuve l'exposé du Président,**
- **approuve le règlement de fonctionnement ainsi modifié,**
- **autorise le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération**

Point 13 Maison des bambini : approbation convention mise à disposition de matériel

Monsieur Olivier Bernard informe qu'une Maison des Assistantes Maternelles, installée à Gigors sur Lozeron, accueillera bientôt 8 enfants simultanément. Ce projet a vu le jour l'été dernier et trouvera son aboutissement à la rentrée scolaire 2015/2016.

Pour rappel, une Maison des Assistantes Maternelles est une structure d'initiative privée, dans laquelle se retrouve 3 ou 4 assistantes maternelles pour y accueillir des enfants âgés de 0 à 6 ans, selon des modalités de fonctionnement qui leur sont propres.

Dans le cas présent :

- Association loi 1901 dénommée « La maison dei bambini »,
- Trois assistantes maternelles,
- Enfants accueillis âgés de 18 mois à 6 ans,
- Ouverture le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30.

La Protection Maternelle Infantile est en charge de vérifier la pertinence du projet d'accueil, du règlement de fonctionnement et de la conformité des locaux.

Cette initiative vient renforcer les réponses apportées sur cette vallée en matière d'accueil de la petite-enfance, le besoin en étant avéré (ce sont vraisemblablement une douzaine de familles qui pourront profiter de ce service).

Ce type d'accueil s'inscrit dans le développement de la politique petite-enfance menée par la Communauté de Communes du Val de Drôme.

De plus, l'association montre une réelle volonté de travailler en partenariat, tant avec le Relais Assistantes Maternelles géré par la 3CPS sur cette vallée qu'avec le service petite-enfance de la Communauté de Communes du Val de Drôme. Des temps d'échanges entre professionnels et une mutualisation de certains matériels pourraient être envisagés, ceci profitant aux deux parties et aussi aux familles accueillies.

Afin de soutenir ce projet, il est proposé une mise à disposition gracieuse de matériels (mobiliers) pour un montant de 3 000 € TTC.

Cette mise à disposition s'effectuerait à l'aide d'une convention de mise à disposition (ci-joint) après que les matériels aient été commandés par le biais de l'accord-cadre en usage dans le service.

Monsieur Jean Serret précise que c'est le début d'une solution à apporter pour l'accueil des très petits enfants dans la vallée de la Gervanne et de la Sye. En effet, d'autres solutions adaptées seront à trouver à ces sous bassins qui composent la vallée.

Il souligne que cette association travaillera avec le RAM de la 3CPS et la CCVD.

Madame Noëlle Pasquet demande si ce partenariat peut être intégré au contrat enfance.

Monsieur Olivier Bernard précise à nouveau que c'est une action privée dans laquelle la CCVD participe à l'investissement en matériel.

Monsieur Jean Serret souligne qu'en fait, c'est une aide matérielle à l'initiative privée qui agit pour l'intérêt général. C'est un partenariat public/privé.

Le Conseil :

- **approuve l'exposé du Président,**
- **approuve le principe de mise à disposition gracieuse de matériels à l'association « La maison dei bambini »,**
- **autorise le Président à signer la convention en rapport avec l'objet,**
- **dit que les crédits seront prévus au budget supplémentaire 2015,**
- **autorise le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès du Conseil départemental de la Drôme,**
- **autorise le Président à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération**

INFORMATION DU PRESIDENT

Monsieur Jean Serret souhaite faire part à l'assemblée d'une information concernant un sujet actuellement étudié par l'exécutif, dans le cadre des collaborations étroites entre les communes et la CCVD, en terme de services à la population.

Cela concerne les possibilités offertes aux enfants du territoire pour apprendre à nager. Les écoles ont des obligations dans ce domaine. Actuellement, elles fréquentent la seule piscine couverte à Loriol et il est constaté une saturation de cet équipement.

A la demande de Monsieur Olivier Bernard, une étude-diagnostic est menée par la CCVD pour répondre à la demande de besoins non satisfaits en ce domaine. Il passe la parole à Monsieur Olivier Bernard.

Monsieur Olivier Bernard explique que les communes de Livron, Loriol, Alex et Grâne sont demandeuses d'une piscine couverte sur le territoire de Livron et Loriol qui souhaitent mutualiser leurs équipements.

La CCVD réfléchit à la réponse qui pourrait être donnée à une telle demande.

Une visite d'équipements sera programmée sous peu.

Ce projet concerne également l'ensemble des communes du territoire de la CCVD.

Monsieur Jean Serret estime, en effet, que pour ne pas faire de distorsion entre les habitants du territoire, il invite le Conseil à lui donner mandat pour se rapprocher de la 3CPS afin d'offrir une égalité de service.

Ainsi, une double réponse pourrait être apportée avec une collaboration bien pensée à sa juste valeur avec la 3CPS et une piscine couverte sur Loriol avec transfert de charges.

Monsieur Daniel Gilles fait observer que ce point n'est pas à l'ordre du jour et demande à disposer de chiffres, notamment.

Monsieur Laurent Déré (Livron) demande également davantage d'informations et notamment concernant le centre aquatique du Crestois, avant d'émettre un avis.

Monsieur Jean Serret confirme que ce n'est qu'une information.

Monsieur Claude Aurias explique que le planning de fréquentation de la piscine de Loriol est saturé notamment en hiver. Des enfants du Crestois viennent à Loriol. Cet équipement est surfréquenté. La question se pose pour savoir comment y remédier.

V – ECONOMIE

Point 14 PAEC Natura 2000 : portage et demande de subvention

Monsieur Jean Serret passe la parole à Monsieur Serge Krier pour présenter ce dossier.

Monsieur Serge Krier informe que, pour permettre aux agriculteurs de toucher des aides du second pilier de la PAC, la collectivité a pris la décision en septembre 2014, de monter un Projet AgriEnvironnemental en Climatique (PAEC Vallée de la Drôme). Ce programme est aujourd'hui opérationnel, pour un montant de 285 800 € d'aides directes aux agriculteurs de la vallée sur 5 ans.

Sur les zones Natura 2000 :

- o Le programme d'actions de la « Réserve des Ramières » va continuer dans le prolongement de ce qui a été initié
- o Sur le « Massif de Saoû et Crêtes de la tour », il est proposé de gérer le DOCOB Natura 2000 en accord avec le Conseil départemental et les communes concernées et en cohérence avec les actions du territoire.

Pour assurer ces actions, Etat et Europe financent une animation à hauteur de 100% sur les zones Natura 2000, et 80% en dehors de Natura 2000 (MAEC en zone de plaine). L'animation agricole (PAEC) et environnementale (Natura 2000) doit être présentée dans un dossier concerté. Pour mobiliser ces aides, il sera nécessaire de réaliser deux actions spécifiques :

- 1) des diagnostics d'exploitation
- 2) et pour les collectifs des bilans de fin d'estive.

La subvention est demandée à hauteur de 100% pour zone Natura 2000, 80% pour zone hors Natura 2000 (MAEC en plaine).

Monsieur Daniel Gilles explique que, suite à la réforme de la PAC, la CCVD et la 3CPS ont répondu à l'appel à projet de PAEC. La candidature a été retenue. Les aides sont appliquées sur le territoire de 9 communes situées en zone Natura 2000. La commune de Saoû a sollicité la CCVD pour animer le DOCOB.

Monsieur Jean Serret précise que l'enjeu financier représente 285 800 € d'aides directes aux agriculteurs pendant 5 ans.

Le Conseil :

- Assure le portage du DOCOB du site Natura 2000 FR8212018 « Massif et Crêtes de la Tour »,
- Assure le portage du PAEC Vallée de la Drôme,
- Répond à l'appel à projet concernant l'animation des sites N2000 (Ramières et Saoû) et PAEC Vallée de la Drôme,
- Sollicite une subvention au titre de Natura 2000 et du PAEC à hauteur de 48 341 €,
- Autorise le Président à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Point 15 Chargé de mission "animation agri-environnement" : création d'un poste

Monsieur Serge Krier rappelle que, sur les zones Natura 2000, la Communauté de Communes du Val de Drôme va gérer le DOCOB Natura 2000 en accord avec le Conseil départemental et les communes concernées et en cohérence avec les actions du territoire.

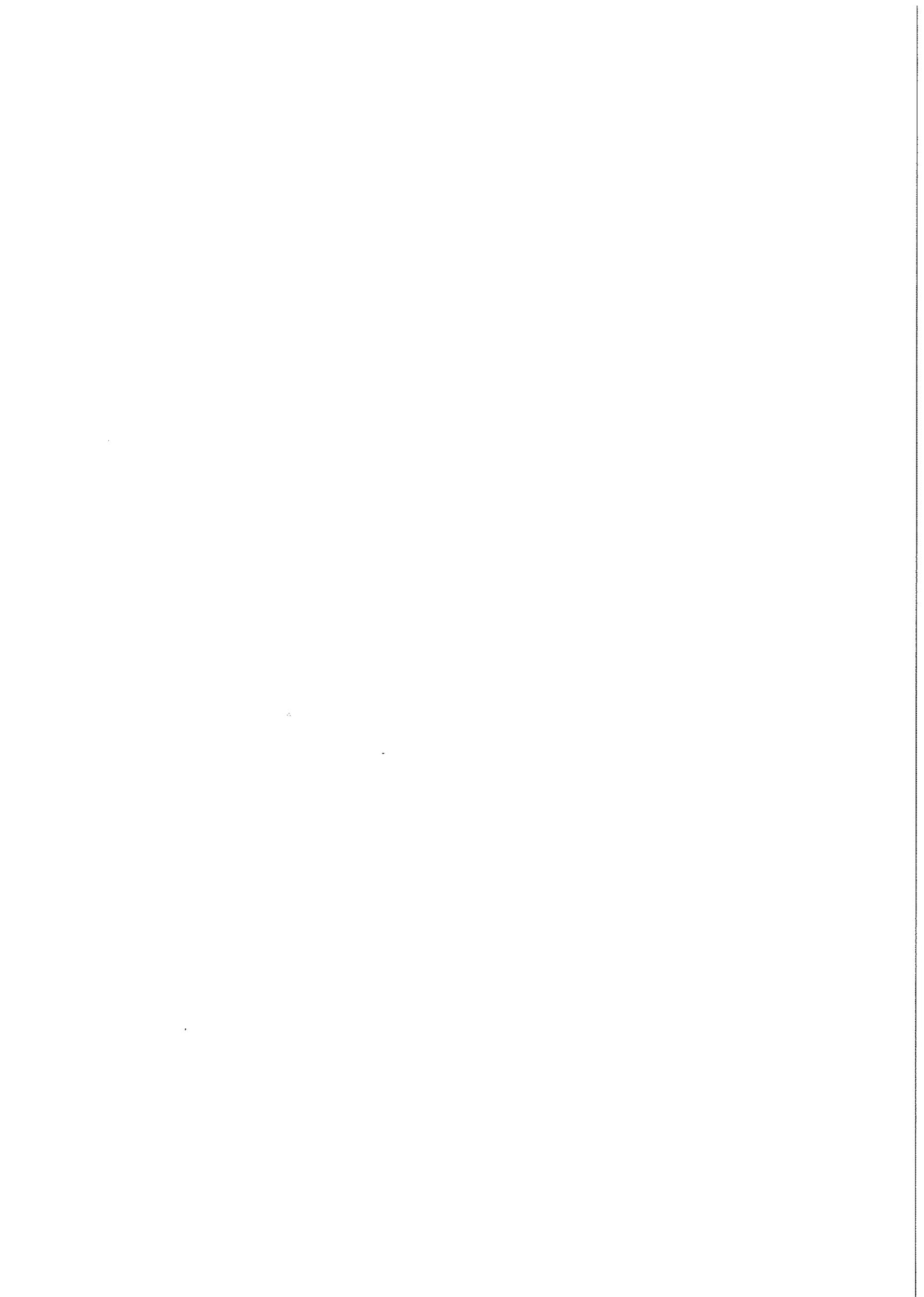
L'animation agricole (PAEC) et environnementale (Natura 2000) a nécessité la mise en œuvre d'un dossier concerté. Afin d'assurer la mise en œuvre de cette action et pour répondre aux engagements sur ce dossier, il est proposé la création d'un poste de chargé de mission « animateur Agri-environnement ».

Les principales missions seront les suivantes :

1. Mise en place des actions prévues dans le document d'objectif massif de Saoû :
 - Mesures de soutien à l'élevage et appui à la contractualisation et actions collectives avec les éleveurs,
 - Entretien des milieux ouverts,
 - Promotion et mise en œuvre d'actions forestière durable,
 - Assurer la collaboration entre les différents utilisateurs du site.
2. Pour le territoire PAEC (Projet Agrienvironnemental et Climatique)
 - Coordonner la mise en œuvre du PAEC avec les différents partenaires,
 - Assurer la réalisation et le suivi des engagements,
 - Initier des actions complémentaires aux PAEC pour faire évoluer et pérenniser le changement des pratiques.
3. Suivi administratif des procédures.

Le Conseil :

- Approuve sans réserve l'exposé du Président,
- Accepte la création d'un poste d'Attaché territorial (catégorie A), à temps complet pour assurer les fonctions de « chargé de mission animation agri-environnement » ;
- Précise que ce poste est susceptible d'être occupé par un agent non titulaire, sur une durée déterminée de 1 an, car lié aux financements obtenus et au motif de la mise en place de l'expérimentation d'un nouveau programme « PAEC Vallée de la Drôme ».



- Décide qu'en cas de recrutement d'un agent non titulaire, le niveau de recrutement exigé sera : diplôme national reconnu ou visé par l'Etat sanctionnant une formation d'une durée égale à 3 années d'études supérieures après le baccalauréat + formation agricole-environnement et expériences de 2 à 3 ans.
- Mandate le Bureau communautaire pour déterminer le niveau de rémunération dans le cas d'un recrutement d'un agent non titulaire.
- Autorise le Président à publier l'avis de création de poste au Centre de Gestion de la Drôme ;
- Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de ce poste sont inscrits au budget de la collectivité.
- Autorise le président à effectuer toutes démarches, et accomplir toutes mesures de nature à exécuter la présente délibération

La séance est levée vers 22 h.

Fait à Crest, le 3 juillet 2015

Le Président,

Jean SERRET


COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU VAL DE DROME
B.P. 331
26402 CREST Cedex
Tel. 04 75 25 44 02 - Fax 04 75 25 44 96